

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 1

MONTRÉAL, 6 OCTOBRE 1894

No. 5

SOMMAIRE :

DOUX PAYS! *Duroc*.—L'ÉDUCATION DES FILLES, QUESTION DÉLICATE, *Magister*.—LES VOLS DE FLEURS, *Lex*.—L'HISTOIRE D'UNE ÉPOQUE, (Troisième lettre), *Charles Savary*.—LE FEU DE SAINT-ELME, *François*.—SOCIALISME, *Labor*.—L'EXEMPLE AU PRINCIPE, *Juste*.—LA LANGUE FRANÇAISE EN LOUISIANE.—REPRODUCTION : LES FUREURS DU COLONEL, *Léon de Tinséau*.

LE REVEIL

Les conditions d'abonnement au **RÉVEIL** ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du **RÉVEIL**,

Boîte 1425, Montréal.

DOUX PAYS!

Forain, dont les crayons secs comme des axiomes algébriques et incisifs comme des coups d'épée, délectent les lecteurs du *Figaro* en leur passant brusquement la main à rebrousse-poil et en leur étalant leurs vices et leurs mauvais instincts, a pris pour titre de sa série d'études de la vie réelle les deux mots qui se trouvent en tête de cet article.

Doux pays! c'est le tableau de tous les dessous, de toutes les petites, de toutes les infamies, de toute l'hypocrisie des petits hommes d'un grand pays; c'est le féroce égoïsme du riche parvenu disant à ses filles qui égayent sa villégiature britannique: "Ah ça, j'espère bien que sous prétexte qu'il y a des pauvres ici, vous n'allez pas amener des curés chez moi". *Doux pays!*

C'est encore la fausse larme du faux ami. Deux orléanistes en grand deuil se détachent du cortège funèbre de Stowe House et disent avec un air d'entente: "Maintenant si nous allions faire un tour chez Cornelius Hertz". *Doux pays!*

Eh bien, l'autre jour en lisant dans la *Minerve* un fait divers bien banal bien peu ému-

vant pour bien des gens, ces deux mots nous sont venus à l'esprit,

Voilà les quelques lignes brutalement significatives qui nous ont frappé.

—Avec les premières soirées fraîches, la procession des déshérités de la fortune a commencé à se diriger vers les casernes de police, en quête d'un asile pour la nuit.

N'est-ce pas le cas de s'écrier : *Doux pays !*

Quel délicieux Forain on ferait avec ces quelques lignes.

Voyez-vous un tableau de Montréal avec toutes ses églises, toutes ses communautés, tous ses asiles, où rentrent chaque jour des pourvoyeurs intarissables et infatigables qui gonflent et grossissent chaque année, et dans un coin du tableau, la prison ouvrant ses portes aux pauvres vieillards dont les mains ont élevé ces édifices, dont les sueurs ont arrosé ces champs fertiles et qui, à bout, de force, n'y trouvent même plus le morceau de pain que le paysan au moins ne refuse pas au voyageurs qui passe sur la route.

La voilà la situation dans toute sa férocité.

Doux pays ! oui, celui où l'on peut voir un pareil spectacle et où la lecture de cet entrefilet qui se répète chaque année n'a d'autre effet que de faire couler un peu d'encre sans toucher au cœur ceux qui seraient en mesure de soulager tant d'infortune.

Et l'on s'étonne que les mauvaises passions fermentent que les désespoirs et l'exaspération s'exhalent.

Allons donc, soyons bien heureux que le sentiment religieux de la population serve de soupape de sûreté à tant d'injustice et d'égoïsme. Soyez heureux que les leçons de l'abnégation et de la discipline extra-terrestres dominent encore tant de juste indignation sans quoi tout sauterait avant longtemps et peut être même serions-nous déjà en pleine explosion.

Eh non, c'est indigne, c'est honteux, et pas un pays au monde ne supporterait pareil détachement des principes les plus simples de la charité et de l'humanité

Notre conduite à l'égard des indigents des âgés et des infirmes est odieuse.

Si les communautés religieuses qui ont assumé la tâche et reçoivent les aumônes nécessaires au maintien de toutes les bonnes œuvres négligent celle-ci, il faut absolument que la municipalité y veille.

Un peu moins de réceptions, d'expropriations et de pavages et cela sera facile ; mais, il importe à notre bonne renommée et même à notre cœur que la prison reste le refuge des malfaiteurs et non le toit hospitalier des malheureux dont l'âge a épuisé les forces et dont la mort a balayé la famille et les amis.

DUROC.

L'EDUCATION DES FILLES

QUESTION DELICATE

Le *Figaro* dont la clientèle se recrute parmi tout ce qu'il y a d'instruit en France avait mis une fois au concours une réponse à la question suivante :

N'est-il pas regrettable de laisser les jeunes filles dans une ignorance absolue de l'anatomie et de la physiologie humaines ? Comment acquérir, pour l'apprendre à mes filles, l'instruction qui me manque à cet égard, quels manuels consulter, etc ? — UNE VEUVE EMBARRASSÉE.

La question était scabreuse et il a fallu la rare habileté des correspondants du *Figaro* pour la traiter sans écueil.

Comme la question peut intéresser nos lectrices j'ai choisi deux réponses, une dans l'affirmative, l'autre dans la négative qui couvre toute la question à nos lecteurs de conclure.

La première réponse, dans l'affirmative est d'une femme :

Monsieur,

J'ai été longtemps institutrice, puis je me suis mariée.

Aujourd'hui, je suis grand'mère et j'ai l'honneur de diriger l'une des premières maisons d'éducation qui soient en France.

J'ai lu votre question au sujet de l'instruction des jeunes filles, et je me permets d'y répondre avec l'expérience que me donnent en la matière et mes cheveux blancs et la situation que j'occupe.

Sans être devineresse, je gagerais volontiers que vous avez dû recevoir nombre de réponses — émanant de plumes masculines — du genre de celle-ci :

“ La plus belle parure de la jeune fille est sa candeur parfaite... Ne touchez pas à cette pureté, ne dissipez pas la sainte ignorance qui fait le charme des jeunes épousées ! ”

Ai-je deviné juste ? en avez-vous lu de ces lettres où sont confondus ces mots de signification pourtant bien différente : Pureté, Ignorance.

Si vos femmes vous ont fait, messieurs, au jour de leur mariage, croire à leur complète ignorance, c'est qu'elles sont très fortes et que vous êtes très... naïfs. Ou que vous attribuez peut-être à un étonnement de bon aloi ce qui n'est que la manifestation d'une antipathie physique.

L'ignorance, quand elle n'est pas feinte, se manifeste rarement au premier moment, et cela justement par un sentiment de pudeur que les femmes comprennent seules...

Cela s'avoue après, et c'est la première confidence intime que l'on fait au mari quand on l'initie aux émotions par lesquelles il vous a fait passer.

Pour qu'une jeune fille soit, à notre époque et dans notre société, ignorante à la façon que rêvait l'Arnolphe de Molière, il lui faut véritablement être ou aveugle ou idiot.

Quelque précaution que l'on prenne, l'esprit quand il doit venir aux filles se rit des verrous et des grilles.

Nous en avons bien souvent des exemples dans notre profession. En vain proscrivons-nous les livres, les journaux, les conversations entre les grandes et les petites; quelque soin que nous prenions pour enrayer le mal, il trompe notre surveillance. Pouvons-nous garantir nos enfants des obscénités que hurlent sur leur passage, en pleine rue, de sinistres voyous ? Pouvons-nous défendre leurs regards des images impudiques qui s'étalent aux vitrines ?

Pouvons-nous empêcher les jeunes mariées d'hier d'écrire à leurs sœurs, à leurs amies le récit de leur nuit de nocce ?

Combien en avons-nous intercepté, de ces lettres pleines de détails !

Les jeunes filles, avouons-le sans hypocrisie, qu'elles soient élevées au pensionnat ou dans leur famille, en savent beaucoup plus qu'on ne le pense.

Si leur esprit les porte vers certaines questions, elles s'instruiront d'elles-mêmes, ou d'autres les instruiront. Interrogez à ce sujet quelques prêtres confesseurs de couvent ou de pensionnat. Demandez-leur ce qu'ils pensent de l'ignorance de leurs jeunes pénitentes, et vous serez éclairés.

Ne craignez donc pas d'instruire vos filles de leurs devoirs d'épouses et de mères. Mieux vaut encore que ce soit vous qui vous chargiez de ce soin !...

Pudeur et ignorance ne sont pas synonymes. On

peut, sans soulever les voiles de l'amour, apprendre à une jeune fille à emmailloter un enfant.

X. X. X.

La deuxième réponse, dans la négative est d'un docteur :

Monsieur,

Une de vos correspondantes qui signe : “ Une veuve embarrassée ” vous expose l'ignorance dans laquelle sont tenues les jeunes filles en matières d'anatomie et de physiologie humaines, vous retrace les inconvénients qui résultent pour elles d'une semblable lacune dans leur éducation et vous prie de vouloir bien lui dire s'il existe un livre qui puisse donner à une femme intelligente une idée générale mais nette et précise de l'anatomie de l'homme et de la femme.

Je ne crois pas qu'en dehors de nos ouvrages classiques spéciaux d'anatomie et de physiologie et des manuels d'étudiants, qu'en dehors aussi des petits traités d'histoire naturelle en usage dans les collèges de garçons et qui sont déjà bien suffisamment explicites pour des jeunes filles, on puisse trouver le livre particulier que demande votre correspondante. J'excepte, bien entendu, certains ouvrages d'anatomie et de physiologie qui, sous l'étiquette trompeuse de la science vulgarisée à l'usage des gens du monde, ne sont plus souvent que des compendiums d'obscénité. . . .

Toutefois, au contraire de votre correspondante, je suis loin de considérer comme regrettable la lacune qu'elle signale dans l'éducation de la jeunesse féminine. Je pense qu'il est inutile et qu'il ne serait pas sans inconvénient de donner aux jeunes filles—du moins sous une forme didactique accompagnée de gravures et d'explications qui se rapporteraient à l'anatomie masculine et aux règles de la génération—ce complément des connaissances humaines qu'elles réclament. Nous savons tous à quel point les idées qu'évoquent ce sujet scabreux surexcitent dans les collèges l'imagination des garçons et quels ravages de perversité une simple image anatomique a su faire dans leurs rangs.

L'âme des jeunes filles a beau être d'une essence plus pure, d'un cristal plus limpide, croit-on qu'elle en soit moins facile à troubler ? Je sais bien, votre correspondante le dit et d'autres la répètent, que son innocence ne distinguera pas le côté obscène dans une lecture sérieuse et sévère. Cela est possible souvent, pas toujours. Mais il ne faudrait pas abuser des études qui seraient trop hardies. Ce sont des expériences auxquelles les vertus d'apparence les plus rigides finiraient par laisser leur candeur.

Je ne suis pas touché par l'argument tiré du soin des enfants. Croyez-vous en effet qu'un anatomiste les veillera avec plus de sollicitude que cette mère qui

vous écrit et dont la tendresse et l'intelligence paraissent singulièrement affinées ? Mais si à cette égard elle désire cependant compléter son instruction, tous les traités ou manuels d'histoire naturelle lui donneront au chapitre "zoologie" des renseignements sur la structure humaine suffisants pour savoir comment sont disposés et comment fonctionnent nos organes internes. Mais je n'ai jamais remarqué qu'une mère en possession de ces notions soignât mieux qu'une autre différemment douée. L'habileté dans le soin de ces petits êtres est le résultat de la sollicitude maternelle combinée avec l'intelligence, l'adresse et l'esprit d'observation, tous dons auxquels la zoologie est étrangère.

Mais la question capitale, celle qui, en raison de son importance, est placée, selon l'usage, à la fin de la lettre de votre correspondante, la voici : Est-il sage, est-il prudent de laisser arriver la jeune fille jusqu'à l'heure de son mariage en la maintenant dans l'ignorance de tout ce qui concerne la procréation des enfants et "n'a-t-on pas pitié de ces terreurs folles par lesquelles passent beaucoup de jeunes filles auxquelles quelques renseignements indispensables ont manqué ?"

A ceci je répondrai que cette ignorance est moins fréquente, moins réelle, et moins complète qu'on ne le dit.—Le théâtre, la lecture des romans, des journaux, les propos du monde, les musées, les expositions pour les jeunes parisiennes ; le milieu ambiant plein des révélations de la nature pour la jeune fille qui vit à la campagne, contiennent des renseignements permanents, sont de véritables leçons de choses qui perfectionnent singulièrement l'entendement des enfants de ce siècle, et sans aller aussi loin dans la science du fruit précoce que la jeune héroïne d'une des plus spirituelles œuvres de Gyp — on peut croire que les folles terreurs des jeunes épousées ne sont que relatives. Il y a du reste, madame, un moyen de transformer en joie profonde et en absolue confiance les angoisses qui étreignent vos filles, c'est de les marier selon l'inclination de leur cœur et non selon ce qu'on appelle "les convenances," euphémisme sous lequel se déguisent trop souvent les intérêts et les préjugés mondains. Le mariage des jeunes filles tel qu'il se pratique couramment en France, le plus souvent en opposition à leurs penchants moraux et à leurs affinités matérielles, ne prenant aucun souci de la sélection des époux, ni de l'intégrité et de la beauté des enfants, aussi défavorable au bonheur de l'individu que contraire à la saine et vigoureuse reproduction de l'espèce, est une des conditions les plus néfastes de notre organisation sociale. Le problème qu'il offre à l'esprit avisé d'une mère intelligente, avec les conséquences de tout ordre qu'il entraîne à sa suite, laisse bien derrière lui la petite question d'anatomie descriptive et de physiologie positive, qui a provoqué ces trop longues réflexions

et qui longtemps encore sera résolue par nos mœurs conformément aux principes que j'ai établis plus haut, c'est-à-dire par la négative.

DR T. DE TOURS.

* *

Maintenant, choisissez !

MAGISTER

LES VOLS DE FLEURS

L'incident est banal. Il se représente chaque été.

Une femme comparait devant le recorder. Elle est accusée d'avoir volé une couronne au cimetière de la Côte-des-Neiges. On lui demande le motif qui l'avait poussée :

—C'est, dit-elle, que mon mari vient de mourir ; je n'avais pas le moyen de payer des fleurs pour orner sa tombe ; j'en ai pris à une tombe voisine.

On vérifie l'allégation ; elle est vraie. Le recorder la condamne à une semaine de prison en suspendant la sentence ; c'est la dose habituelle et la règle.

Ce jugement me paraît concilier ce qu'exige la justice et ce que demande la compassion pour un acte, délictueux sans doute, mais né d'un sentiment vrai. Voulez-vous que nous en causions ensemble, puisque aussi bien ces chroniques se tournent insensiblement en un cours de philosophie pratique ?

* *

Il est probable que vous qui me lisez, surtout si vous êtes femme ou jeune fille, vous vous sentez un penchant secret à excuser, à comprendre, et peut être même à admirer tout bas l'acte de cette veuve qui, pour rendre hommage à la mémoire de son mari mort, dérobe une couronne au tombeau d'à côté et la dépose sur celui de son bien-aimé défunt.

Il est probable que la tombe à laquelle elle avait emprunté ces fleurs en était garnie et comblée. Que pouvait faire à l'ombre du mort que l'on dépouillait ainsi une couronne de plus ou de moins ? N'en avait-il pas assez déjà ? Si les personnes qui avait apporté ces bouquets avait pu voir la détresse de la malheureuse, priant sur la tombe nue de son mari, elles auraient été sans aucun doute les premières à lui offrir cette pauvre couronne, l'aumône de leur superflu !

Cette veuve ne commettait donc pas un acte si condamnable puisqu'elle ne portait point de préjudice au mort d'à côté, puisqu'elle ne faisait que prévenir la complaisance qu'auraient eue infailliblement les intéressés dans cette affaire.

Le tort causé était médiocre, si même il existait. Quelle consolation en revanche pour cette veuve infor-

tanée, qui était persuadée que ces pauvres fleurs, encore que volées, iraient réjouir sous la terre le pauvre défunt et lui apporter un souvenir de tendresse et de douleur !

Ne me dites pas que ce sont là des illusions chimériques et ridicules ; il ne faut pas raisonner avec le sentiment. Il n'y en a guère de plus fort que celui qui relie aux morts le cœur des vivants. Toutes les religions l'ont consacré ; le catholicisme même nous apprend qu'il y a entre les vivants et les morts un échange incessant de bons offices et de prières ; mais à défaut de foi dans la survivance des êtres que nous avons perdus, il suffit de les avoir aimés pour sentir son cœur se fondre sur la tombe où ils reposent ; pour être pris du désir de leur montrer, par un dernier hommage, en quelle estime et en quelle affection on les tenait.

S'il y eut donc jamais un acte excusable, c'est celui de la pauvre femme qui avait volé une couronne pour la déposer sur la tombe de son mari. Elle s'est laissé emporter à son cœur, qui oserait lui en faire un crime ?

* * *

Mais c'est ici qu'il convient de remettre devant les yeux de nos lecteurs une vérité que les hommes (et les femmes plus souvent encore que les hommes) sont trop portés à oublier.

Il ne faut jamais préférer son sens individuel aux prescriptions de la loi.

Qu'est ce qu'on appelle le *sens individuel* ?

C'est la façon spéciale dont chacun pense et sent. Voyez en ce procès : la femme qui a paru devant le recorder avait obéi aux suggestions d'une idée personnelle et d'un sentiment particulier. L'idée, c'était que les morts se réjouissent de voir des fleurs parfumer leur tombe : le sentiment, c'était que ce tribut, offert au mari défunt, resserrait malgré la mort les liens qui avaient uni les deux époux sur la terre.

L'idée peut assurément être juste, et le sentiment est louable sans doute. Mais enfin, sentiment et idée appartiennent à la personne qui les conçoit, ni l'un ni l'autre n'existent en dehors du cerveau et du cœur où tous deux ont pris naissance.

Mais la loi, c'est une autre affaire. La loi, c'est la loi. Elle plane au-dessus de toutes les volontés et de toutes les fantaisies individuelles. Il faut que chacun s'y soumette parce qu'elle commande à tous.

* * *

Tenez ! quand Socrate dans sa prison attendait que le géolier lui apportât la ciguë, qu'il était condamné à boire, on vint lui apprendre qu'il lui était possible de s'évader et par ainsi de se dérober à la mort. Il refusa ; c'est alors que Platon lui met dans la bouche

un magnifique éloge de la loi, de cette loi à laquelle il est interdit à tout citoyen de se soustraire, même alors qu'il la juge mauvaise, même alors qu'il lui rendrait le service, en la violant, de lui épargner un crime.

Le morceau est admirable, et il a traversé les siècles.

Eh bien ! il en est des lois morales comme des lois écrites, il en est à plus forte raison du code éternel comme des codes humains, à tranches multicolores. On leur doit obéissance, et il faut subordonner à leurs prescriptions ses idées privées et ses sentiments individuels.

La loi morale (comme la loi du code) défend le vol, quel qu'il soit, sous quelque forme qu'il se présente, et de quelque excuse qu'il puisse s'envelopper. Elle n'admet point de compromis : Tu ne voleras point, dit elle ; cela est simple, court et net. Elle n'ajoute pas : Tu pourras voler dans telle ou telle circonstance ; tu seras juge des occasions où il te sera, par exception, permis de voler. Il n'y a point d'exception. — Tu ne voleras point ! — C'est la loi !

Jamais on ne s'égare en suivant cette lumière inflexible.

Il se présente dans la vie de tous les jours des milliers de circonstances où l'honnête homme, s'il ne consultait que son sens individuel, pourrait hésiter sur la conduite à suivre. Il est sûr de ne jamais se tromper en se référant à la loi morale.

Cette brave femme avait cru bien faire de dérober une couronne, et à ne consulter que le sentiment, dont une des formes les plus touchantes et les plus impérieuses est la piété pour les morts aimés, elle avait raison ; elle avait commis un acte louable, excusable tout au moins.

Si elle s'était élevée plus haut, si elle avait dépouillé ce qu'il y avait d'étroit dans sa personnalité, elle aurait compris que le vol est toujours une mauvaise chose en soi, et qu'il faut, malgré les plus pressantes suggestions du cœur, s'en abstenir.

Le magistrat juge parfaitement en cette affaire.

Il condamne l'acte, qui était en effet punissable mais il condamne les effets du châtement, pour laisser à la coupable le temps de réfléchir et de revenir non à de meilleurs sentiments, (les siens étaient excellents), mais à une plus saine philosophie.

LEX

Nos abonnés sont priés de se rappeler que l'abonnement au REVEIL est absolument payable d'avance. Aucune exception ne sera faite à cette règle.

En conséquence nous prions les personnes qui ont reçu des factures d'abonnement de vouloir bien nous faire parvenir ce montant, si elles désirent recevoir le journal.

L'HISTOIRE D'UNE ÉPOQUE

3ÈME LETTRE

Québec, 13 mai.

L'installation du ministère Mercier entraînait un changement de résidence qui a eu des conséquences très considérables sur la direction du parti libéral à Montréal.

M. Mercier n'a jamais été ce qu'on appelle populaire à Montréal. Jamais on est parvenu à y organiser en son honneur ces grandes manifestations dont il est si friand. C'est dans cette ville qu'a toujours résidé le noyau des libéraux pointus, méfiants et mécontents ou à la veille de l'être, et le reste de la population s'est toujours montré assez indifférent à l'égard du chef national. Même le jour où M. Mercier a quitté Montréal pour aller prendre possession du pouvoir, le semblant de procession qui l'a escorté jusqu'à la gare était piteux et sans enthousiasme. Il en est tout autrement à Québec, au milieu d'une population plus ardente, plus impressionnable, et dans laquelle M. Mercier a toujours compté de chaudes sympathies. C'est à Québec que les ovations populaires lui sont véritablement prodiguées et le touchent d'autant plus qu'elles partent du cœur. Il se retrouve là dans son élément au milieu des applaudissements et des apothéoses, et il y est réellement au milieu de son peuple.

Cependant M. Mercier avait habité, jusque là, Montréal; Pendant la lutte, c'est de Montréal que s'était exercée la direction du parti; c'est là que se réunissait son conseil intime; c'est là aussi que résidait l'organisation financière, dont la difficile création avait contribué si puissamment à la victoire.

Il ne faut pas croire que les élections se fassent sans argent. Quelque géné que fût le parti libéral, quelque pauvre que fût son chef, les élections de 1886 n'ont pas échappé à cette règle. On ne fait pas de tournées, avec un nombreux cortège d'orateurs, pendant plus d'une année entière, à travers soixante-cinq comtés, sans faire beaucoup de dépenses; ou n'organise pas des comités sans qu'il en coûte. Tel journal, ami du picotin, qui a vaillamment soutenu la cause nationale, n'a pas vécu de l'air du temps durant la lutte. Le parti conservateur, grâce à une longue possession du pouvoir, à l'appui d'Ottawa et au patronage de compagnies puissantes et de riches industriels, ignore en partie ces petites misères; mais, le parti libéral, qui ne compte guère de gens riches dans son sein et qui avait contre lui, en 1886, toute la population anglaise, c'est-à-dire la fortune, est obligé de se saigner à blanc quand il veut réunir quelques milliers de piastres. On a vécu pendant cette période, de souscriptions individuelles,

envoyées par petites sommes à l'adresse de M. Mercier, souvent anonymes. On a vécu aussi de crédit et les mauvaises langues disent... d'autre chose.

Une rumeur bien ou mal fondée veut que la ville de Montréal, dont le conseil municipal était en majorité libéral ait été, sans le vouloir ou sans le savoir, la grande ressource du parti libéral pendant cette période d'attente et de lutte. On peut dire, sans chercher à y voir plus de mal que nous n'en disons, que le conseil de Montréal, étant le seul corps constitué qui ait été à même de donner satisfaction à des entrepreneurs bien pensants, les bénéfices réalisés par ces entrepreneurs sur les contrats urbains ont alimenté pour une large part la caisse du parti. Lorsque l'hon. M. Blake vint tenir réunion publique à Montréal, à la fin de mars 1887, on prétend que M. Mercier lui dit en lui présentant son associé, M. Beausoleil: "Je vous présente le roi du conseil de ville de Montréal." Il eut pu dire sous une forme moins ambitieuse, que M. Beausoleil passait pour être, au conseil de ville, le roi des fournisseurs de la cuisine nationale.

Les affaires du parti avaient été administrées, pendant toute cette période, sous la haute direction de M. Mercier, par une sorte de comité, sans mandat officiel et sans cadres nettement délimités, mais qui comptait comme membres agissants: M. Beausoleil, M. le sénateur Thibeau, alors son *alter ego*, M. Geoffrion, M. Rainville et M. Préfontaine. Avait-il des séances fixes et des délibérations régulières? c'est un point que je ne saurais élucider, mais on se rencontrait dans la matinée, au bureau de M. Beausoleil; au lunch, avec quelques autres amis, dans le salon particulier d'un restaurant français; et souvent, le soir, chez M. Mercier. C'est là qu'on se communiquait les nouvelles, qu'on se donnait rendez-vous pour les affaires secrètes, que les candidats ou les journalistes venaient prendre des renseignements, que les avis s'échangeaient et que les résolutions du parti s'élaboraient. M. Mercier venait prendre langue, y exerçait son influence sur les personnes présentes et recevait par contre-coup, l'influence de l'air ambiant. Lorsqu'aux dernières heures de la lutte, il a fallu faire un suprême effort, à défaut d'argent comptant, M. Beausoleil et d'autres membres du comité ont prêté sur les espérances de la victoire, leurs signatures et leur crédit en banque. On dit qu'un échevin, d'ailleurs fort riche, s'est engagé personnellement pour plus de quinze mille piastres et qu'après la lutte, M. Mercier demeurait responsable de plus de trente mille piastres de billets signés par lui et endossés par divers amis politiques, notamment par M. Thibeau.

Le départ de M. Mercier pour Québec devait avoir pour conséquence de dissoudre en partie cette organisation. Les élections fédérales, qui survinrent peu de

temps après, allaient retentir pendant plusieurs semaines M. Beausoleil dans le canton de Berthier. Chacun était occupé ailleurs, les occasions de se rencontrer devenaient plus rares. L'entrée du chef du gouvernement exigeait plus de discrétion ; le lunch, lui-même, devint pendant quelque temps à peu près désert ; et ainsi se trouvèrent coupées en partie les communications que le chef du parti national avait eues jusque-là avec l'opinion publique Montréalaise.

On aurait pu croire que M. Mercier, tout en résidant à Québec où l'appelait le devoir de sa charge, ferait comme d'autres ministres que notre situation géographique oblige à consommer une partie de leur existence sur les chemins de fer ; qu'il viendrait fréquemment à Montréal et qu'il y conserverait ce rôle dirigeant, dans lequel il était facile de prévoir qu'il ne pourrait pas être remplacé. Il n'en fut rien, surtout pendant la première année. Absorbé par ses triomphes de Québec, par l'ivresse du pouvoir, par la tâche presque surhumaine qu'il s'était imposée, en se réservant à lui seul le travail du ministère tout entier, M. Mercier déserta presque complètement Montréal.

Certaines personnes s'étaient flattées, qu'à défaut de sa présence, M. Mercier confierait la direction politique et le patronage du district de Montréal à un comité de trois membres dont M. le sénateur Thibault comptait bien faire partie ; et il paraît qu'il n'a jamais pardonné au gouvernement Mercier sa déconvenue à cet égard. Les choses ne se passèrent pas ainsi. Il y avait des raisons tout au moins plausibles, et que je vous dirai tout à l'heure, pour écarter M. Thibault. Il ne fut pas constitué de comité. Dans les rares occasions où il venait à Montréal, M. Mercier était trop pressé, trop harcelé de visiteurs, pour faire de la politique par voie de conversations avec le tiers ou le quart comme il en avait l'habitude alors qu'il était chef d'opposition. Il en résulta que, par la force même des choses et, sans que peut-être il y eut un plan préconçu, M. Mercier eut un *factorum*. Chaque fois qu'on lui parlait d'une affaire, il répondait invariablement : "Je n'ai pas le temps de régler cela, parlez-en à M. Beausoleil ; il connaît toutes mes idées et ce qu'il vous répondra sera l'expression de ma pensée." C'est ainsi que M. Beausoleil entra vers le mois de mai 1887, dans son rôle de *Eminence grise*. Je ne sais pas s'il avait été vraiment "le roi" du conseil municipal de Montréal ; mais il fut dans toute la force du terme, un premier ministre *in partibus*, et le premier ministre le plus absolu et le plus autoritaire qu'il fut jamais.

Aucun choix ne pouvait être plus malheureux. On a peut-être dit trop de mal de M. Beausoleil. Il a du talent et de l'esprit de ressource ; il possède une grande qualité qui manque absolument à tous les autres mem-

bres de son parti, la discrétion ; on dit qu'il a fait fortune trop vite, ce qui est fâcheux pour un homme public et pour un ancien échevin ; les trente et un mille piastres de commission pour la perception de la taxe des corporations, ont fait un effroyable scandale, et je m'associe sans réserve à l'indignation publique, mais je ne voudrais pas affirmer que M. Beausoleil ait mis dans sa poche la totalité de ces trente et un mille piastres, parce que j'ai de bonnes raisons de croire le contraire. Quoiqu'il en soit, M. Beausoleil avait pour jouer le rôle de *éminence grise*, le plus formidable défaut qui se puisse rencontrer, celui d'être rébarbatif et antipathique. Les personnes qui sont chargées de ces sortes de situations, occultes et extra légales, s'efforcent de se faire pardonner le rôle qu'elles jouent par de la bonne grâce, de la bienveillance et de la bonne humeur ; M. Beausoleil est cassant et autoritaire, il a toute la bonne grâce d'une porte de prison ; lorsque, par hasard, il fait ce qu'on lui demande, il le fait de façon à ce qu'on ne lui en sache aucun gré : et il a une manière de refuser, qui laisse à croire que c'est sa faute et qu'il a fait personnellement exprès de ne vous servir.

Au bout d'un an de durée de son ministère-occulte, il était parvenu à provoquer, parmi les libéraux de Montréal, une insurrection si générale, que ce sont ces derniers qui se sont mis à la tête du mouvement pour le faire battre, à la réélection du conseil de ville. Et ces libéraux n'étaient pas des esprits grincheux, des dissidents, c'étaient pour la plupart des amis de M. Mercier, qui ne se sont séparés de lui que dans cette seule occasion et qui figurent aujourd'hui parmi ses plus ardents défenseurs. Il faut tenir compte de toutes ces fautes, et de la perturbation qu'elles ont produite dans la direction du parti, pour apprécier la force relative que les mécontents ont fini par conquérir à Montréal.

On dit, que M. Thibault est, aujourd'hui, parmi les plus fougueux de ces mécontents, et il est toujours amusant d'entendre le président de la compagnie d'électricité déclamer contre les *boodlers*. Je ne voudrais pas attrister M. Thibault, qui est un galant homme, qui a fait autrefois de grands sacrifices pour son parti, et qui est malheureux et aigri : mais je doute que cet ancien ami de M. Mercier et de M. Beausoleil, ce collaborateur passionné de la campagne nationale, soit séparé de M. Mercier ou de M. Beausoleil par aucune question de principe. Les mauvaises langues disent qu'il se plaint du patronage qui est accordé, à son détriment, à la maison Boisseau. Est-ce vrai ? je l'ignore ; mais il se plaint assurément d'avoir été mis de côté, et de ne pas être consulté sur la répartition des places et des faveurs. En cela, M. Thibault a tort. Ce n'est ni par versatilité d'esprit, ni par oubli

des services rendus que ses anciens amis se sont habitués peu à peu à le tenir à distance ; c'est que l'âge et les soucis l'ont rendu peu discret et que, dans les derniers temps, lorsqu'il était encore initié à tous les secrets du parti libéral, on s'est aperçu qu'il se laissait régulièrement extorquer par l'un des principaux et des plus habiles meneurs du parti contraire. Si le fameux comité dirigeant, dont il se proposait de faire parti n'a pas été constitué à Montréal, en 1888, c'est peut-être parce qu'on se sentait gêné, vis-à-vis de lui, et parce qu'on ne voulait n'y s'y exposer à ses indiscretions ni l'en exclure.

CHARLES SAVARY.

N. de la R.—Ici se terminèrent brusquement ces notes d'une merveilleuse lucidité et d'une trop rude exactitude. Savary qui avait pris part à l'éclosion de ce mouvement et qui en avait suivi d'un soin jaloux le développement était animé pour M. Mercier d'une profonde sympathie qui avait subsisté à des déboires personnels. Il en arrivait ainsi à donner une explication, plausible pour les mécontents eux-mêmes, des difficultés où se trouvait Mercier et de sa réelle sincérité. Ce n'était pas ce que voulaient ceux qui lui avaient demandé ces études dans le but d'envenimer encore les relations des libéraux entre eux, aussi lui coupait-on court ses articles que la maladie l'a empêché de reprendre. S'il eût pu continuer ce travail nous aurions eu un document d'histoire contemporaine de la plus haute valeur ; tel qu'il est, c'est une curiosité précieuse injuste, peut-être à l'égard des libéraux convaincus comme MM. Beausoleil et Thibaut, mais enfin bien documentée.

LE FEU DE SAINT-ELME

Comme c'est drôle dans le monde !

Un journal de Montréal, dont nous taisons le nom par respect pour le glorieux symbole qu'il parodie, disait dans son numéro de cette semaine en parlant de la fête des Pères Franciscains :

Quels sentiments de reconnaissance pour la divine Providence remplissaient leurs cours en se rappelant les pénibles débuts (attrapez, Monseigneur) de leur arrivée à Montréal, les difficultés de toutes sortes dont

leur œuvre, aujourd'hui si féconde en résultats, eut à souffrir.

Ils avaient confiance en Dieu et ils ont été exaucés. Leur action salutaire s'est fait sentir pour le bien des âmes, et les vertus de St-François ont produit leurs admirables effets

C'est nous qui soulignons, bien entendu.

Voilà un journal qui depuis sa fondation ne cesse de crier sur tous les toits que la religion s'en va de chez nous, que le vice s'implante de plus en plus, et qui est forcé cependant de constater que l'œuvre des Pères Franciscains nouvellement introduite ici, a déjà produit d'admirables effets.

Mais alors, ça va donc mieux que vous ne le disiez.

Le feu de l'enfer que vous n'avez cessé de voir sur notre ville, ô saint journal, n'était donc qu'un feu de Saint-Elme.

FRANÇOIS.

SOCIALISME

Nous avons publié l'autre jour le manifeste du parti socialiste ouvrier de Montréal et nous avons attendu que la presse canadienne s'en emparât et le discutât.

Nous avons attendu quelque temps ; les questions sociales sont si peu comprises et si peu étudiées chez nous.

Quelle ignorance des besoins et des droits du peuple !

Enfin, le *Moniteur* de Lévis s'est occupé de la question et a commencé à examiner les revendications ouvrières.

Il en reconnaît d'abord la modération, puis il ajoute :

Le préambule du manifeste dont nous ne reproduisons qu'une partie fait une peinture sombre de notre état de société, voulant faire croire à ceux à qui il s'adresse que leurs droits ne sont pas respectés, qu'ils sont tyrannisés et vivent en esclavage, que le capitaliste est le roi du pays, commande et gouverne à tout le monde.

C'est toujours la même histoire qui se répète, la rivalité entre les différentes classes de la société. Faire croire au peuple qu'il est misérable, qu'il est esclave, qu'il n'a pas sa part des biens de ce monde, que le capital devrait être distribué entre tous, qu'il

ne devrait exister aucune inégalité de condition et de fortune, voilà le desideratum de ces prétendus sauveurs du peuple. Il y a un siècle, ceux qui en France détruisaient le régime existant, abolissant le système des corporations ouvrières, des maîtrises et des jurandes pour établir le système actuel donnaient les mêmes arguments à l'appui de leurs prétentions. Et maintenant le système actuel, avec la liberté du travail et de l'association ne leur va plus, il faut le changer, révolutionner tout cela, pour le plaisir de changer et de modifier. La noblesse est disparue, il n'en est plus question ; mais le capital a pris sa place, à bas le capital ; les classes instruites dominent et gouvernent : à bas les classes instruites.

Il faut que l'autorité repose entre les mains de celui qui n'a ni le capital ni l'instruction. Chacun son tour. Tous avons eu l'aristocratie, la démocratie, la ploutocratie, il faut avoir la démagogie et l'anarchie.

Voilà en définitive ce que l'on veut et ce que l'on désire, mais ce que l'on ne dit pas.

Nous ne discuterons pas la façon enfantine dont notre confrère traite la question sociale, ses railleries sont trop faciles.

Il est fort joli de prétendre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, que tout le monde est content et qu'il vaut mieux ne rien changer.

C'est le raisonnement de l'autruche qui se cache la tête sous une pierre pour ne pas voir le danger.

Non, tout ne va pas à merveille, il y a des mécontentements et des mécontentements légitimes ; il y a des injustices et des injustices réparables ; il y a des erreurs de système qu'il faut modifier.

Un journal qu'on n'accusera certes pas de révolutionnarisme, le *Courrier de Ste Hyacinthe* publiait samedi sous le titre l'*Ouvrier Canadien* par Jean Tellier une étude très forte parue dans la *Réforme Sociale* dont on ne suspectera pas l'orthodoxie.

Nous y lisons ce qui suit :

Un ancien industriel du Jura suisse, devenu gros entrepreneur à Montréal, homme de bien dans toute l'acceptation du terme, reconnaissait également que les relations entre employeur et employé sont au Canada absolument différentes de ce qu'elles sont dans son pays et que l'esprit de la charité chrétienne en est absolument banni.

Ces mœurs sont venues au Canada des Etats-Unis. Faut-il les attribuer au caractère de la race anglo-saxonne ? Dans ce cas, elle les posséderait en communauté avec la race allemande, car je les ai maintes fois observées dans l'Allemagne du Nord. Je crois plutôt, et je voudrais l'indiquer ici sans blesser personne, qu'elles sont dues à l'influence de la religion protestante.

L'introduction de la charité, c'est-à-dire de l'amour du prochain dans les rapports des hommes entre eux, a été le second bienfait social du christianisme : faut-il s'étonner que ses effets tendent à disparaître partout où le christianisme s'est laissé dévoyer ? Cette influence du protestantisme s'est fait sentir même parmi les catholiques, là où ils vivaient en contact permanent avec les protestants. Alors est arrivé ce phénomène véritablement singulier, que dans certains pays une fraction du clergé catholique, qui n'est la moindre ni par le nombre ni le dévouement, a paru oublier ce qu'on peut obtenir de l'amour et du sacrifice volontaire pour se laisser entrainer avec les socialistes dans le courant qui tend à remplacer la charité par la loi. Il me semble qu'au Canada, où les rapports sociaux sont bons, grâce à une situation économique prospère et grâce aussi à l'esprit chrétien qui règne encore dans les masses, le clergé ne s'est pas assez préoccupé du danger de l'individualisme et qu'il aurait à entreprendre pour réagir contre ses tendances une œuvre qui intéresse au plus haut point l'avenir.

Nous n'aurions pas voulu publier ces lignes sans être couverts par la responsabilité des deux autorités que nous venons de citer.

Lancer, nous même, dans le public cette opinion que le clergé catholique canadien s'est rangé du côté du socialisme d'Etat, c'eût été nous attirer une avalanche de grossièretés ultramontaines pour lesquelles nous n'avons aucun goût.

Mais enfin nous avons bien le droit de nous défendre avec les armes à notre portée et de prouver par des auteurs peu suspects au *Moniteur* que l'éclosion de l'individualisme est l'œuvre du clergé canadien et que c'est sur son ouvrage que la charité a fait place à la loi.

En présence de ces faits, peut-on reprocher aux ouvriers de réclamer les lois qui leur semblent le plus favorables.

Ce que désirent les travailleurs, du moment où on leur abandonne en propre la défense de leurs intérêts, c'est d'écartier tout ce qui leur

semble une menace au libre emploi de leur activité et de réclamer ce qui peut leur donner la plus forte somme de bien être possible soit sous forme d'augmentation de salaire ou de diminution de travail, en un mot ce qui lui paraît le plus profitable à son *individu* dont personne plus ne s'occupe maintenant, sauf lui-même.

Ce n'est pas à ceux qui ont créé cet état de choses d'en déplorer les effets, c'est à eux de tirer le meilleur parti d'une position dont ils sont responsables.

Le socialisme au Canada est l'œuvre du clergé, c'est un clergé de régler son action s'il ne veut pas que les ouvriers s'occupent de la régler eux-mêmes.

Mais nier ce qui est, c'est s'exposer à des dangers qu'il faut prévenir.

On nous accuse de soulever des questions, de troubler la quiétude des braves gens qui ont peur de leur ombre.

C'est le vieux système.

On aime mieux se laisser aller doucement au courant d'un état social dont on sait bien, mon Dieu, qu'il n'est pas parfait, mais qui après tout a bien un petit mérite, celui d'exister et qu'il ne faut pas ébranler par toutes ces questions qu'on soulève si mal à propos.

Mais ces questions là malheureusement quand on ne les soulève pas, elles se soulèvent toutes seules et alors elles soulèvent bien des choses avec elles, des pavés et des barricades à Paris, des wagons de chemins de fer à Chicago. Il vaut mieux ne pas attendre en dormant que la maison s'écroule et dire tout haut ce qui la menace au risque de troubler la quiétude de ses habitants !

C'est encore un service qu'on leur rend, et quand on viendra nous dire que nos écrits, notre publication et notre circulation apportent une force aux socialistes, dont on nous accuse de devenir les complices et les adulateurs, c'est comme si on accusait de faire cause commune avec les incendiaires ceux qui avertissent les gens que leur maison mal construite est menacée de prendre feu.

Le *Moniteur* vient nier la ploutocratie et

fait un grave reproche aux ouvriers de montrer une certaine hostilité contre le capital. Mais enfin, ne sait-il pas que dans la marche ascendante du progrès matériel ceux qui tirent leurs revenus des capitaux se sont enrichis dans une proportion beaucoup plus forte que ceux qui vivent du produit de leur travail ?

Les premiers voient l'existence de leur famille assurée sans que leurs femmes et leurs enfants soient obligés de concourir au travail, leur foyer garanti, leur vieillesse préservée. Pour les autres, rien de semblable : la vie est mal assurée, la famille toute entière est livrée au labeur journalière. Le foyer est détruit, le lendemain incertain, la vieillesse vouée à l'insécurité.

Pour les uns, la propriété est l'état normal, l'accès en est facile, la jouissance protégée par une législation jalouse ; pour les autres, la propriété individuelle est une rare exception, la propriété collective est un rêve irréalisable. Le salariat perpétuel est la loi commune.

Et de là, dans les esprits populaires cette idée grandissante que la richesse est injustement répartie.

La charité eût pu suppléer à cette inégalité ; nous avons vu que ceux qui pouvaient la prêcher et l'imposer s'en sont abstenus.

D'où la condition suivante : Le travail est l'agent de la production ; le capital n'en est que l'instrument. Pourtant le capital en est devenu le seul entrepreneur.

Favorisé par la liberté du crédit et du commerce, le capital est devenu tout puissant. Le patron, la compagnie qui le détient domine absolument l'ouvrier qui n'a que son travail et celui-ci est obligé de se livrer pour un salaire souvent insuffisant, la plupart du temps arbitrairement débattu.

Voilà l'origine du socialisme au Canada, comme aux États-Unis !

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de remèdes ?

Oui, il y en a et nous le chercherons sans nous arrêter aux criaileries de ceux qui nous accuseront de donner toujours raison aux ouvriers contre leurs patrons.

A eux, nous dirons avec le grand orateur chrétien, M. de Mun :

“Sûrs de notre conscience, résolus à faire tout notre chemin, quoiqu'on dise et quoiqu'on pense, les yeux fixés sur celui qui, ayant été jugé par les pharisiens, est mort pour établir dans le monde la vraie fraternité et qui demeure l'invincible attrait de tous ceux qui souffrent.”

LABOR.

LA LANGUE FRANÇAISE EN LOUISIANE

Les Louisianais de race française ont conservé jusqu'à nos jours l'usage de la langue originelle avec une ferveur non moins jalouse que celle dont témoignent leurs frères du Canada, et bien que les États-Unis aient violé toutes les promesses faites à l'élément français lors de l'annexion au début de ce siècle. Et il faut reconnaître qu'ils y ont eu plus de mérite, car la puissance d'absorption du monde anglo-américain est bien autrement formidable sur les bords du Mississipi que sur ceux du St-Laurent.

Pourtant il y a lieu de remarquer aussi que plusieurs circonstances particulières leur sont venues en aide, qui ont fait complètement défaut aux Franco-canadiens. Ainsi, alors que ceux-ci, depuis leur arrachement à la métropole, doivent l'accroissement continu de leur nombre exclusivement à la fécondité de leurs familles, la Louisiane a reçu à diverses reprises des contingents assez importants d'émigrants français, par exemple celui que lui transmirent nos Antilles au commencement du siècle. Et encore aujourd'hui quand un de nos compatriotes va tenter la fortune aux États-Unis, n'est-ce pas à la Nouvelle-Orléans qu'il se rend de préférence ?

Puis, le mouvement intellectuel est en général plus actif dans la grande confédération qu'au sein du " Dominion ". On y suit de plus près l'évolution des idées européennes, et les formes du langage y passent par les mêmes modifications presque simultanément. C'est pourquoi, pendant qu'au Canada l'idiome national demeure pour ainsi dire figé dans l'état où le trouva l'aube du siècle dernier, les Franco-Louisianais ont à peu près le même parler que nous.

Jusqu'en 1864, le français était enseigné dans les écoles publiques de la Louisiane au même titre que l'anglais. On l'a donc dans la suite supprimé peu à peu partout. Mais les instances des citoyens de souche française ont obtenu son rétablissement à l'école normale et dans les écoles supérieures sur le même pied que le latin, pour les deux ou trois dernières

années des cours. La plupart des institutions particulières ne lui accordent pas cependant une part plus large qu'à l'allemand et au grec.

En dehors de l'école strictement française sur laquelle nous aurons à insister tout à l'heure, il n'a pas la prépondérance sur l'anglais que dans deux pensionnats et un orphelinat congréganiste de filles. La classe la plus nombreuse de l'agglomération franco-louisianaise, n'ayant à sa disposition qu'une école encore insuffisante, est contrainte de confier ses enfants aux écoles primaires publiques, dispensatrices d'une éducation aussi purement anglo-saxonne, hélas ! que l'instruction.

Les immigrants allemands ont tenté d'implanter leur langue dans la région, mais les établissements par eux fondés dans ce but ont dû disparaître l'un après l'autre, faute d'élèves. Par contre, l'école italienne de la Nouvelle-Orléans, grâce surtout à la subvention gouvernementale de 3,000 francs qui lui était envoyée de Rome tous les ans, a pu prolonger assez son existence pour que l'achetât une riche congrégation, entre les mains de laquelle elle prospère.

L'initiative privée s'est préoccupée, dans ces dernières années, sinon des menaces, — il n'y a pas encore péril en la demeure, — du moins des difficultés de telle situation. Un groupement s'est fondé à la Nouvelle-Orléans, sous la désignation d'*Athénée Louisianais*, dans le but d'organiser une association mutuelle, mais surtout de centraliser les travaux scientifiques et littéraires relatifs à la Louisiane française et plus particulièrement encore de perpétuer là-bas l'usage de notre langue. Cette société publie une revue bimestrielle fort intéressante, et les invitations à ses séances sont fort recherchées. M. J.-B. d'Anglade, consul de France, s'est fait inscrire comme membre actif. L'un de ses collègues, M. Beer, conservateur de la grande bibliothèque Howard, a réservé au sein de celle-ci une section déjà très riche à tout ce qui concerne la Louisiane française. Le secrétaire perpétuel M. le Dr Alfred Mercier, est l'un des écrivains les plus justement estimés de la littérature franco-louisianaise. Il en est de même des deux vice-présidents, MM. le Dr G. Devion et G. Doussan, et du secrétaire-adjoint, M. Bussière-Rouen. L'*Athénée* est entré, l'an dernier, dans une voie excellente en distribuant des médailles aux élèves des écoles supérieures et de l'école de l'Union française qui montrent le plus de zèle pour l'étude de notre langue.

Le président, M. Alcée Fortier, est professeur de langue et littérature françaises à l'Université de la Nouvelle-Orléans, dite l'Université Tulane, du nom de l'opulent philanthrope (un Franco-Louisianais), qui l'installa de ses deniers en 1884, et en assura l'exten-

sion par le legs de sa fortune. M. A. Fortier est l'auteur d'une remarquable Histoire de la Littérature Française et il vient de publier, sous le titre *Louisiana Studies*, un volume où se trouvent condensés, sous une forme aussi agréable que possible, les documents les plus complets sur notre langue et notre littérature en Louisiane, ainsi que sur la littérature anglaise de ce pays, les coutumes et superstitions, le dialecte créole, celui des Acadiens Louisianais, descendants des malheureux exilés de 1765, et celui des Islenos ou immigrants venus des îles Canaries en 1778, l'histoire de la guerre de Sécession en Louisiane et de l'instruction, et l'état présent de celle-ci. Il a bien voulu accepter les fonctions de délégué général de l'A. F.

Un second groupement sollicite notre attention, c'est l'Union Française, vouée à l'assistance des Franco-Louisianais malades ou infirmes dans l'indigence. M. François Tujague, président à vie de l'Union, avait pu obtenir d'elle, en 1883, la fondation d'une école de garçons, qui fut contrainte de fermer ses portes en 1889 après une existence pénible. On espère pouvoir la rouvrir bientôt.

Sur la proposition également de M. Tujague, une école de filles fut établie en 1887. Elle comptait 125 élèves en 1892, toutes nées de parents français ou de descendance française. Les 4 institutrices remplissent les mêmes conditions de race. Elles enseignent surtout le français avec un peu d'anglais. L'école, au point de vue confessionnel, est rigoureusement neutre.

Comme l'instruction y est donnée gratuitement à la plupart des élèves, et qu'on n'exige des parents des autres que ce qu'ils peuvent donner; le budget a été en déficit perpétuel jusqu'à 1893. L'Union Française donne le local, mais la destination de ses fonds étant bien définis, les avances qu'elle a faites ont dû lui être remboursées de la poche de M. F. Tujague, administrateur responsable de l'école.

Avec des dépenses annuelles de 6,000 francs en moyenne, le déficit était de 7000 francs. M. F. Tujague et les amis qui le secondaient dans cette œuvre patriotique n'ont eu recours qu'à eux-mêmes pour faire face à cette situation pendant six ans. L'administrateur seul, en 1892, en a été pour 500 francs. Enfin, une subvention de l'A. F. et certaines améliorations ont permis d'équilibrer, l'an dernier, les recettes et les dépenses. La période douloureuse est donc passée. Nous avons tout lieu d'espérer que, grâce aux concours combinés de l'Union Française, de l'Athénée Louisianais et de l'A. F., pour laquelle une sérieuse organisation se prépare à la Nouvelle-Orléans, le succès va récompenser les efforts si dignes d'éloges de M. F. Tujague.

LES FUREURS DU COLONEL

Le colonel Goudelin, retraité à Rocheville, petite sous-préfecture de Normandie, n'a jamais pardonné à l'Empire de lui avoir "fendu l'oreille" comme chef d'escadron du 21^e chasseurs, ni à la République de ne lui avoir pas conservé le grade de colonel qu'on lui avait donné pendant la guerre de 1870, époque à laquelle ce brave à trois poils avait repris du service.

L'Afrique, la Crimée, l'Italie, le Mexique, ce vaillant a tout vu, se battant comme un lion, sans jamais recevoir une égratignure. Seulement, il est "sorti du rang"; l'instruction lui manque, et, du jour où l'on exigea que les officiers fussent des savants, la fin de sa carrière était forcément marquée.

Il n'a jamais été d'un caractère aimable. Mais, depuis la déception qui, par deux fois, a bouleversé sa vie, il est devenu à peu près impossible de l'approcher. Il en veut à tout le monde: aux *civils*, qu'il appelle des *propres à rien*; aux militaires, qu'il traite de faux frères; aux femmes, qui ne l'ont jamais pris au sérieux; aux nobles, parce qu'il est roturier; au peuple parce que les Belleillois ont failli le fusiller sous la Commune.

Si la guerre contre l'Allemagne ne donna pas à Goudelin la graine d'épinards depuis si longtemps rêvée, elle lui donna du moins une demi-fortune. Son frère aîné, assez gros marchand de bois des environs du Mans, mourut de frayeur pour avoir failli être emmené par les Prussiens comme otage, et lui laissa trois cent mille francs. Le colonel les prit en vociférant contre ce... poltron d'Antoine, acheta une petite maison à Rocheville, qui fixa son choix parce qu'on n'y trouvait aucune garnison, et commit la seule action fâcheuse de sa vie en épousant une jolie personne, bien élevée, toute jeune et fort pauvre, à qui, dès le lendemain, il s'occupa d'inculper les trois vertus qu'il avait pratiquées toute sa vie: l'économie, le silence et l'obéissance passive.

On peut penser d'après cela, que la pauvre Mme Goudelin ne s'amusait pas tous les jours.

Certes, parmi les jeunes célibataires de Rocheville, plus d'un n'eût pas mieux demandé que de distraire cette charmante personne si mal mariée. Mais le colonel n'aimait pas les "freluquets", comme il les appelait, et, à la seule vue d'un visage masculin tant soit peu suspect, son vieux poil se hérissait comme celui d'un sanglier qui entend du bruit autour de sa bauge.

—Je suis bien, disait-il parfois, avec l'intention que ses paroles fussent répétées, je suis bien que ces... là n'attendent que l'occasion de me faire... ridicule. Mais ils se... mettent le doigt dans l'œil péremptoirement. Vous me direz qu'une femme qui veut en... tortiller son mari en vient toujours à bout? Eh bien, je voudrais voir ça! J'en ai connu de plus malins qu'eux, qui ont cherché à me jouer le tour, jadis. Mais si quelqu'un a jamais été fichu d'enlever un seul de mes hommes par surprise, qu'il vienne le dire. Soyez tranquilles. Le service en campagne, ça me connaît.

Il y a quelques années, le comte de Seineport fut nommé sous-préfet de Rocheville, et, pour débiter par un coup d'éclat, lança des invitations à un grand bal, dont sa mère, venue avec lui, devait faire les honneurs.

Un grand bal à la sous-préfecture de Rocheville ! cela ne s'était pas vu depuis le temps où la belle Mme Coste-Lecour y brillait, sous l'Empire, d'un éclat inconnu depuis.

La femme du colonel eut le désir d'assister à la fête, un de ces désirs fous de femme recluse, qui traversent soudainement comme un météore inattendu, le ciel vide de ces existences sans étoiles. Mais le vieux soldat y consentirait-il ? C'était bien douteux. Permettrait-il que sa femme fit les frais d'une toilette neuve, d'une voiture, et, surtout, qu'elle montrât aux lumières ses épaules potelées, qu'elle abandonnât aux valseurs sa taille souple et charmante ? Un vieil oncle de Marguerite, son confident et trop souvent son consolateur, se chargea d'entamer les négociations.

— Aller au bal chez un sous-préfet républicain ? répondit le colonel au premier mot. Vous n'y songez pas. Vous savez ce que je pense de la République.

— Le comte de Seineport républicain ? répondit l'oncle. Vous ne le croyez pas, je suppose ?

— Dans tous les cas, il est noble. Ces gens-là et moi ne passons pas par la même porte.

— Il est noble, c'est vrai. Mais il a fait des concessions en servant le gouvernement actuel. D'ailleurs, c'est un frère d'armes. Il s'est battu sur la Loire en même temps que vous.

— Joli souvenir, que vous me rappelez là ! Il y a des moments où l'uniforme et tous ceux qui l'ont porté me font horreur. Ne me parlez pas de l'armée. On y fait tout pour la protection, rien pour le mérite.

— M. de Seineport était zouave de Charette ; cela ne me compte pas. Et il n'a pas même été décoré !

— Tant pis, c'est qu'il n'a pas fait son devoir, alors.

— Vous êtes difficile ! Il a reçu trois blessures à Patay.

— Morbleu, Monsieur, comment l'entendez-vous ? Moi, je n'ai jamais attrapé une égratignure. Suis-je donc un mauvais soldat ?

L'entretien dura sur ce ton aimable pendant deux heures. A la fin, l'oncle qui n'était pas Normand pour rien, gagna son procès. Il fut convenu que Marguerite irait au bal, et qu'elle recevrait cent francs, pas un sou de plus, pour tous ses frais quelconques, à charge d'en justifier et d'en rendre le surplus, s'il en restait. Goudelin n'admettait pas que sa femme eût jamais cinquante centimes en poche. Cela faisait partie de sa théorie du "service en campagne".

Mme Goudelin fut la reine du bal. Seineport, qui s'y connaissait, la fit valser cinq ou six fois, sans faire attention aux yeux du colonel qui brillaient comme des braises, à l'ombre de sourcils buissonnants. La pauvre Marguerite les voyait bien, elle. Mais elle avait décidé de s'amuser, cette nuit-là, pour tout le reste de sa vie.

Elle devinait que son mari était en rage contre elle. Que serait-ce s'il savait qu'elle avait fait trois ou quatre cent francs de dettes pour sa jolie robe, ses fins souliers de satin, ses bas à jour, son éventail, sans compter ce qu'on ne voyait pas ; car elle avait voulu une fois dans sa vie, satisfaire, — bien innocemment ! — ses instincts d'élégance, être une vraie femme, enfin Hélas ! que de charmantes choses perdues.

Le vieux soldat ne desserra pas les dents tandis que

l'omnibus du chemin de fer, détourné pour cette occasion. de son service habituel, le ramenait lui et sa femme, à la petite maison du faubourg, le bal terminé.

Le lendemain, Marguerite, encore grisée de son rêve de la nuit, passa des heures à se rejouer à elle-même, sur son piano, les yeux à demi fermés pour se croire encore à la fête, les valseurs qui l'avaient bercée tandis qu'elle s'abandonnait au bras de Seineport. C'était, à dire vrai, le premier homme qu'elle eût vu de sa vie. Mais, pour qui eût pu les pénétrer, ces visions n'avaient rien de bien coupable et ne dépassaient guère le trouble inconscient de la jeune pensionnaire qui a reçu la veille, au parloir, la visite d'un cousin.

Le colonel n'en jugeait point ainsi. Cet homme, qui avait passé, jusque-là, par toutes les épreuves physiques dont l'existence humaine peut être assaillie ; cet homme, depuis la veille, connaissait un tourment auprès duquel tous les autres lui semblaient un bobo d'enfant. Le pauvre Goudelin était jaloux, jaloux pour la première fois de sa vie, à soixante ans !

Il avait passé le reste de la nuit dans un fauteuil, ayant toujours devant les yeux cette jolie femme qui était la sienne emportée par un inconnu dont les moustaches blondes frôlaient presque l'oreille de la valseuse infatigable.

Et, toute la journée, il avait erré dans le jardin, autour de la maison, épiant machinalement un ennemi insaisissable, comme, autrefois, il rôdait aux avant-postes, ne se fiant pas à la vigilance des sentinelles. Il flairait, chez sa femme, non seulement le regret du plaisir passé, mais encore je ne sais quelle inquiétude vague qu'il ne lui avait jamais connue.

Dans la soirée, le facteur vint, apportant une lettre adressée à Mme Goudelin. Le colonel prit la missive, et s'enfermant chez lui, l'ouvrit sans la moindre hésitation, de même qu'en temps de guerre on ne se fait pas faute de lire la dépêche surprise sur la poitrine trouée d'une estafette.

"Madame, disait la lettre, j'ai ramassé hier, dans mon salon, ce que vous avez dû chercher inutilement en rentrant chez vous. Je serai discret, soyez tranquille, et personne ne saura rien. D'ailleurs, toutes les femmes sont plus ou moins dans votre cas ; mais si j'avais l'honneur d'être votre ami depuis plus longtemps, comme je vous gronderais ! Si jeune, si jolie, et déjà... ! Mais je ne veux pas vous faire un sermon, bien que j'en aie presque le droit, puisque vous êtes mon administrée. J'irai vous reporter demain la terrible pièce à conviction. Vous devinez combien j'eusse aimé à la garder, si elle fût venue de vous.

"Mais, vu les circonstances, ce serait un simple vol. Je vous écris ces lignes pour vous rassurer, car d'autres que moi eussent pu faire la trouvaille, et l'on est si méchant dans les petites villes ! Je n'ose me présenter chez vous aujourd'hui, vous devez être fatiguée ; mais j'irai demain vous demander l'honnête récompense que mérite

"Votre respectueux,

"SEINEPORT."

— Mille millions de tonnerres ! hurla Goudelin en frappant la table du poing. Je vois ce que c'est. Ma femme a laissé tomber de son corsage une lettre d'amour. J'en suis déjà là ! Et ce sous-préfet de malheur

veut bien prendre mon parti et donner de sages conseils ! Par les cornes du diable, il n'en donnera pas longtemps ! Mais, d'abord, je veux leur montrer que Goudelin, tout... mystifié qu'il est, n'est pas un imbécile. Les ruses de guerre, ça me connaît, nom d'une bombe !

Après avoir remis la lettre dans l'enveloppe qu'il referma avec de la gomme, il la déposa dans la boîte où, d'ordinaire, le facteur laissait le courrier. Puis il reprit sa ronde, le poil hérissé, les yeux injectés de sang, vieilli de plusieurs années, mais aussi terrible à voir qu'aux jours, déjà lointains, où il faisait, avec son sabre, des abatis de chair humaine, ne s'arrêtant que pour essuyer aux crins de son cheval sa main où le sang rendait la poignée glissante.

Vers neuf heures du soir, le colonel vit une forme féminine se glisser vers la grille de sortie. Il bondit, saisit un bras, y enfonça les ongles. La femme fit entendre un faible cri.

— Tais-toi, ou je t'étrangle, fit Goudelin à travers ses dents serrées. Où vas-tu ?

Il avait reconnu la servante de la maison.

— Monsieur, répondit tant bien que mal la fille, qui était dévouée à sa maîtresse, j'ai ma mère qui est malade...

— Tu mens. Tu as une lettre.

— Non, Monsieur, gémit la malheureuse dont le bras saignait sous la griffe qui s'y était crispée. Je n'ai pas de lettre.

— Ecoute, râla Goudelin, je vais te fouiller, et si je trouve ce que je cherche, je crois bien que je te tuerai.

La pauvre Normande s'évanouit, et ce fut une masse inanimée que le colonel parcourut de ses mains tremblantes de rage. Il cherchait une lettre ; il en trouva deux, et se sauva chez lui pour les lire, laissant la servante couchée en travers de l'allée. L'une des missives, adressée au comte, était ainsi conçue :

« Monsieur, je suis au comble de la honte et ne pourrai plus vous regarder en face. Remettez, s'il vous plaît, ce que vous avez trouvé à la personne qui se présentera chez vous de ma part et qui en est l'auteur. J'ai toute confiance en votre discrétion, à laquelle le hasard me livre, et je vous prie... etc.

“ MARGUERITE GOUDELIN.”

Le second billet contenait ces lignes :

« C'est M. de Seineport qui l'a trouvée. Jugez de ma confusion ! Allez la lui réclamer de ma part. Comme je regrette de vous avoir écouté ! Enfin ! elle est retrouvée ; c'est l'essentiel.

“ M. G.”

Sur l'adresse, il y avait écrit :

« Monsieur Alexandre, rue des Hautes-Treilles, Rocheville.”

Le colonel savait tout ce qu'il voulait savoir. Il décrocha de sa cheminée une paire de pistolets gros comme des caronades, se précipita hors de la maison, franchit, sans le regarder, le corps toujours étendu à la même place, et, cinq minutes après, il était à la porte de la sous-préfecture.

Seineport lisait dans son cabinet, lorsqu'on lui annonça le colonel.

Que pouvait bien vouloir de lui, à dix heures du soir, un monsieur qu'il n'avait pas vu trois fois dans sa vie ?

— Faites entrer, dit-il en se rajustant et en se frottant les yeux ; car il commençait à s'endormir, n'ayant guère fermé l'œil la nuit précédente.

— Monsieur, commença le colonel entrant comme une bombe, sans saluer, ma femme a perdu une lettre chez vous, hier soir. Veuillez me la rendre.

Le comte de Seineport était le plus aimable des hommes, en temps ordinaire ; mais il avait à ses heures, la tête près du bonnet et n'était point de ceux qui endurent une impolitesse, surtout au moment de la digestion.

— Monsieur, répondit-il du même ton, Mme Goudelin n'a perdu aucune lettre que je sache. Mais en effet elle perdu vingt-cinq, vous ne supposez pas, j'imagine, que je les rendrais à un autre qu'à elle-même.

— Alors, dit le colonel en sortant son artillerie de ses immenses poches, nous allons nous battre ici, tout de suite.

Le sous-préfet regarda avec étonnement, mais sans frayeur, le fou furieux qu'il avait devant lui.

— Vous avez perdu la tête, répondit-il. Si vous voulez vous battre, envoyez-moi des témoins et attendons qu'on y voit jour. Quant à présent, frites-moi le plaisir de me laisser tranquille.

— Vous êtes un formaliste, ricana Goudelin. C'est votre droit. Demain, au jour, vous aurez de mes nouvelles. A l'heure du pansage, j'entends que tout soit fini. En attendant, je vais tuer Alexandre.

Et il s'élança hors de la pièce, laissant Seineport complètement abasourdi.

Quelques instants plus tard, un vieux bonhomme, occupé à éteindre les becs de gaz dans la rue des Hautes-Treilles, fut presque renversé par un colosse qui le secouait par le collet, en lui criant dans l'oreille :

— Où demeure Alexandre ?

Le pauvre diable, croyant qu'il était entre les mains d'un échappé de l'asile des aliénés, jeta sa perche et voulut s'enfuir.

Mais la griffe qui le retenait ne lâcha point prise, et la même voix rauque demanda encore :

— Alexandre ? où est-il ? vite !

— Grand Dieu ! c'est vous, monsieur Goudelin. Mais tout le monde le connaît, Alexandre. Tenez, voilà sa boutique.

En effet, à la lueur de la dernière lanterne à gaz, on lisait, au-dessus d'une devanture fermée, cette inscription :

ALEXANDRE COIFFEUR

— O honte ! rugit Goudelin, un coiffeur ! Ah ! canaille ! ta dernière heure est venue !

Déjà, de ses poings et de ses pieds, le colonel ébranlait la devanture, heureusement solide. A l'étage supérieur, à travers les persiennes fermées, une voix féminine se fit entendre :

— Qu'est-ce qu'il y a, que veut-on ? Avez-vous bientôt fini de faire un bruit pareil ?

— Je veux tuer Alexandre ! cria l'assaillant. Qu'il descende, s'il n'est pas le dernier des lâches ! Je lui

apprendrai ce que c'est que d'avoir affaire au colonel Goudelin.

Et les panneaux de chêne subirent un nouvel assaut encore plus furieux.

Du côté des assiégés, le silence le plus profond régnait. Evidemment, Alexandre n'avait aucune envie de descendre.

— Misérable ! hurla Gourdin. Je finirai par t'avoir, quand je devrais mettre le feu à ta baraque.

A cette menace, à travers les persiennes, une exclamation désespérée répondit, bientôt répétée à plusieurs fenêtres du voisinage où des formes confuses commençaient à paraître : *Au feu !*

De loin en loin, l'appel sinistre se propageait dans toute la ville. Déjà quelques bourgeois en pantoufles, en pantalon, en bras de chemise, burlesquement coiffés d'un casque, entouraient Goudelin qui continuait à asséner sur la devanture d'Alexandre des coups formidables. On reconnut le colonel. On pensa qu'il voulait se frayer un chemin pour combattre l'incendie. Des sapeurs vinrent avec leurs haches ; les volets furent brisés ; on sortit le mobilier dans la rue, qui fut bientôt jonchée de pots de pommade et de flacons de parfums brisés. Jamais on n'avait senti aussi bon dans la rue des Hautes-Treilles.

Cependant, dans les quartiers voisins, le tambour battait le rappel. Puis au clocher de Saint-Andoche, le tocsin sonna. Les pompes étaient arrivées ; la foule faisait la chaîne dans l'obscurité. La mise en scène de l'incendie était complète ; il n'y manquait que du feu pour l'éclairer ; mais, à tout hasard, on inondait la maison de la cave au grenier. Serré dans la foule, trempé des pieds à la tête par le jet des lances, incapable de se faire entendre au milieu d'un tumulte inexprimable, le colonel Goudelin se démenait, gesticulant, rejeté d'un côté à l'autre par les mouvements des sauveteurs. Tout le monde admirait son dévouement et son énergie.

— En voilà, un brave homme ! criait-on.

Soudain, une éclaircie se fit dans la cohue. Le sous-préfet arrivait, en uniforme.

— Eh bien ! capitaine, dit-il en s'adressant au chef des pompiers, où en sommes-nous ?

— Je crois que nous sommes maîtres du feu, répondit l'officier au hasard, car il ne faisait que d'arriver lui-même.

En ce moment, Seineport aperçut le colonel qui commençait à grelotter. La nuit était fraîche et l'on n'avait pas, pour se réchauffer, la ressource des flammes de l'incendie. Se souvenant de l'état de surexcitation où il l'avait vu tout à l'heure, il se demanda si ce n'était pas Goudelin qui, dans un accès de folie, avait mis le feu à la boutique d'Alexandre, lequel d'ailleurs était introuvable.

Le malheureux, mort de peur, s'était réfugié par les toits dans une maison voisine. Là, frissonnant, enfermé dans un local inconfortable où il respirait des parfums bien différents de ceux que ses fonctions lui avaient rendus familiers, il attendait, dans des transes effroyables, l'issue de ce cauchemar auquel il ne comprenait rien.

Prévenu par Seineport, le commissaire de police de Rocheville avait passé son bras sous celui du colonel,

et, sous prétexte de lui faire changer de vêtements, il l'avait conduit dans son bureau où l'enquête commença aussitôt. Alexandre, qu'on avait fini par découvrir, fut amené pour donner des explications, car la lettre de Mme Goudelin, trouvée sur son mari, semblait indiquer quelque chose de louche.

— Eh ! mon Dieu ! dit le coiffeur après avoir pris connaissance du billet, ce n'était pas la peine de réveiller toute une ville pour si peu de chose. Avant-hier soir, j'ai coiffé Mme Goudelin pour le bal, et je lui avais loué une natte fausse. Il faut croire que je l'avais mal fixée, puisque Madame l'a perdue en dansant. C'est un malheur qui peut arriver à tout le monde.

Goudelin, très soulagé, tenait la main à l'artiste capillaire.

— Ça vous apprendra à mieux attacher le fournillement dit-il. Mais que ceci reste entre nous. Sans rancune. Envoyez-moi la note ; je payerai.

Le surlendemain, le colonel paya la note d'Alexandre, qui se montait à 3,508 francs, répartis comme suit :

Une coiffure pour soirée.....	5 fr.
Location de postiches.....	3
Frais d'incendie.....	3,500

Total..... 3,508 fr.

— Cré nom ! grommela-t-il en serrant la facture dans son tiroir, ça coûte cher tout de même, d'avoir une femme qui va dans le monde !

LEON DE TINSEAU.

Grande discussion dans un bar de la rue St-Jacques :

— Je te dis que les moines sont seuls, dans le clergé, à fabriquer des liqueurs.

— Les curés en fabriquent aussi... le bitter, notamment.

— Jamais de la vie.

— Mais si... à preuve que c'est pour cela qu'on appelle leurs maisons des presse-bitter.

Quelques-uns de nos abonnés se sont plaints du fait que leurs noms ont été retranchés de nos listes. Nous voulons être bien compris et nous envoyons de nouveau un numéro du journal avec une facture. Il est bien entendu que l'abonnement au REVEIL est payable d'avance, et cette règle est absolue. Nos abonnés qui ne se seront pas mis en règle avec l'administration ne devront pas être froissés si leurs noms sont retirés de la liste une semaine après l'envoi de la facture.

L'ADMINISTRATION.

Au premier rang pour y rester !

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal.

On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.

HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptées aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desautelières, et publié par Aristide Filletreault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

MM. B. font la collection.

Chas. S. Burroughs. W Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY
AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN
AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Telephone 2243.

LE SUN

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Est la Compagnie d'Assurance sur la vie qui doit être patronisée par toutes les classes de la société.

SOLIDE
ET
PUISSANTE.

Elle offre toutes les garanties désirables.

LE SUN

Compagnie d'Assurance Sur la Vie

MONTREAL.